



**APPEL A CANDIDATURES
PROGRAMME DE BOURSES D'EXCELLENCE UEMOA POUR LA FORMATION
ET LA RECHERCHE**

EDITION 2025-2028

En application du Traité modifié de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et en cohérence avec le Plan stratégique 2025-2030 de la Commission de l'UEMOA dénommé IMPACT 2030, il est prévu le financement de bourses d'études à travers le **Programme Bourses d'Excellence UEMOA, pour la formation et la recherche.**

Le présent appel à candidatures vise à sélectionner, dans chaque Etat membre de l'Union, dix (10) étudiant-e-s méritant-e-s qui bénéficieront d'une bourse d'excellence, pour entreprendre une formation de niveau Licence, Master, Doctorat ou Spécialisation postdoctorale en Santé humaine dans **un établissement d'enseignement supérieur régulièrement implanté sur le territoire de l'Union.**

Ces bourses d'excellence ne sont pas cumulables avec une autre bourse et ne peuvent être reportées. Les formations en ligne ne sont pas éligibles au financement du Programme de Bourses d'excellence UEMOA.

Peuvent répondre à cet appel les élèves et étudiant-e-s ressortissant-e-s des Etats membres de l'UEMOA, qui remplissent les conditions ci-dessous :

- Candidat-e à une bourse de formation de niveau **Licence**
- Etre âgé-e de **21 ans au maximum au 31 décembre 2025** ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat, toutes séries confondues, obtenu en 2025 ;
- Avoir obtenu au minimum une moyenne de **14/20** à l'examen du baccalauréat session 2025 ;
- Etre disposé(e) à étudier dans l'un des domaines suivants :
 - **Sciences de l'Ingénieur** : Agronomie, Agroalimentaire, Chimie industrielle, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, , Aménagement du territoire, environnement et gestion urbaine, Architecture, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique (énergies renouvelables, électronique, électrotechnique), Génie Informatique, Génie de l'Environnement, Technologies de l'Information et de la Communication ;
 - **Expertise Comptable et Financière (DECOGEF)** ;

- Candidat-e à une bourse de formation de niveau **Master** ;
 - Etre âgé-e de **24 ans au maximum au 31 décembre 2025** ;
 - Etre titulaire d'un diplôme BAC+3 (Licence, Bachelor) ;
 - Avoir au minimum une moyenne de **14/20** au diplôme requis ;
 - Etre disposé(e) à étudier dans l'un des domaines suivants :
 - **Sciences de l'Ingénieur** : Agronomie, Agroalimentaire, Chimie industrielle, Biologie, Biotechnologie, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, Gestion intégrée et développement durable du littoral, Géomatique, ingénierie de l'environnement et aménagement du territoire, Planification régionale et aménagement du territoire, Architecture, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique (énergies renouvelables, électronique, électrotechnique), Génie Informatique, Génie Electronique, Génie de l'Environnement, Intelligence Artificielle, Technologies de l'Information et de la Communication.
 - **Expertise Comptable et Financière (DESCOGEF)** ;
- Candidat-e à une bourse de formation de niveau **Doctorat**
 - Etre âgé(e) de **28 ans au maximum au 31 décembre 2025**,
 - Etre titulaire d'un diplôme BAC+5 (Master, Ingénieur, DESS),
 - Avoir au minimum une moyenne de 14/20 au diplôme requis.
 - Vouloir entreprendre des études doctorales dans l'un des domaines suivants :
 - **Sciences de l'Ingénieur : Agronomie, Agroalimentaire, Chimie industrielle, Biologie, Biotechnologie, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, Dynamiques des territoires et développement, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique (énergies renouvelables, électronique, électrotechnique), Génie Informatique, Ingénierie des données (Data science), Génie de l'Environnement, Intelligence Artificielle, Technologies de l'Information et de la Communication ;**
 - **Sciences Economiques : Economie de l'environnement et des ressources naturelles, Economie du développement, Economie agricole et rurale, économie industrielle, Economie numérique et innovation, intelligence économique, Economie internationale et commerce, régulation des marchés ;**
 - **Expertise Comptable et Financière (DECOFI).**
- Candidat-e à une bourse de Spécialisation en santé humaine
 - Etre âgé(e) de **35 ans au maximum au 31 décembre 2025** ;
 - Etre titulaire d'un Doctorat ou PHD en Médecine ou en pharmacie ;
 - Avoir au minimum une moyenne de **14/20** au diplôme requis ;
 - Etre disposé(e) à étudier dans l'un des domaines suivants :
 - Cardiologie,
 - Chirurgie orthopédique et traumatologique,
 - Gynécologie-Obstétrique et santé maternelle,
 - Médecine tropicale et maladies infectieuses,
 - Neurochirurgie,
 - Oncologie,

- Ophtalmologie,
- Pédiatrie et santé infantile,
- Pharmacologie,
- Réglementation pharmaceutique,
- Toxicologie.

Les candidat-e-s intéressé-e-s sont invité-e-s à **s'inscrire en ligne** sur le site internet de l'UEMOA, à l'adresse suivante : <http://www.uemoa.int> (CARRIERE/Bourses). La date limite de candidature est fixée au **15 août 2025**.

Documents à fournir à l'inscription sur la plateforme

❖ Documents à fournir pour les candidatures au niveau Licence :

1. Une demande adressée au Président de la Commission de l'UEMOA, indiquant le niveau de formation envisagé (Licence), le domaine choisi, les coordonnées complètes du candidat (email, téléphone, etc.) ;
2. Un extrait d'acte de naissance ;
3. Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
4. Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite au baccalauréat.
5. Le relevé des notes obtenues au baccalauréat ;
6. Une attestation d'inscription ou de préinscription (ou réussite au concours d'entrée) dans l'établissement d'accueil choisi (Si disponible) ;
7. Une facture pro forma fournie par l'établissement d'accueil, précisant les frais annuels notamment les frais d'inscription, de scolarité, etc. (Si disponible).

❖ Documents à fournir pour les candidatures au niveau Master, Doctorat ou Spécialisation postdoctorale :

1. Une demande adressée au Président de la Commission de l'UEMOA, précisant : le niveau de formation envisagé, le domaine choisi, les coordonnées complètes du candidat (email, téléphone, etc.) ;
2. Un extrait d'acte de naissance ;
3. Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
4. Une copie légalisée de tous les diplômes ou attestation de réussite obtenus durant le cursus universitaire (y compris le diplôme du Baccalauréat) ;
5. Les relevés des notes du diplôme requis (Licence ou Master ou Doctorat/PHD).
6. Une attestation d'inscription ou de préinscription (ou réussite au concours d'entrée) dans l'établissement d'accueil choisi ;
7. Une facture pro forma fournie par l'établissement d'accueil, précisant les frais annuels (inscription, scolarité, laboratoire, séjour doctoral, etc.) pour tout le cycle.

❖ Pièces à fournir uniquement pour les candidat-e-s au Doctorat ou Postdoctorat :

1. Un curriculum vitae de 3 pages maximum pour le Doctorat ou Postdoctorat,
2. Une lettre de recommandation du Directeur de thèse,
3. Une copie du certificat d'inscription en thèse,
4. Une lettre de motivation ;
5. Le chronogramme de réalisation du projet de thèse, signé par le Directeur de thèse,
6. Un projet de recherche de 10 pages maximum, validé et signé par le Directeur de thèse.

❖ Pièces à fournir par les titulaires du doctorat candidat-e-s à une spécialisation postdoctorale :

1. La note obtenue à la soutenance.
2. Les relevés de notes des six années de formation doctorale.



Financement de l'UEMOA comprend :

- Tous cycles

- une allocation forfaitaire de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre des frais d'installation en une seule fois pour la durée du cycle ;
- une allocation forfaitaire annuelle de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre de l'assurance ;
- un billet d'avion aller en début et un billet retour en fin de formation pour les lauréats effectuant les études hors de leur pays de résidence ;
- un billet d'avion aller-retour au titre de vacances et sur demande du lauréat chaque deux ans ;
- le paiement des frais de formation conformément à la facture qui sera transmise par l'établissement d'accueil.

- Pour le cycle de Licence

- une allocation de subsistance mensuelle de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective.

- Pour le cycle de Master

- une allocation de subsistance mensuelle de **cent quatre-vingt mille (180.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective.

- Pour le cycle de Doctorat ou Spécialisation en santé humaine

- Une allocation de subsistance mensuelle de **deux cent mille (200.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective ;
- Au titre des frais de paillasse, d'équipement, de documentation ou de frais de séjour doctoral, un montant forfaitaire maximum, pour tout le cycle, de **cinq millions (5 000 000) de francs CFA¹**.

Les **candidatures féminines sont fortement encouragées**, en application de la Stratégie Genre de l'UEMOA 2018-2027 visant à faire de l'UEMOA « *un espace communautaire dans lequel les femmes et les hommes prennent part à l'émergence économique, en favorisant leur participation à la gouvernance régionale...* ».

A la fin du processus de sélection, une lettre de notification sera adressée à chacun-e des candidat-e-s retenu-e-s. La liste définitive des bénéficiaires sera également publiée sur le site de la Commission de l'UEMOA : www.uemoa.int.

Ouagadougou, le 02 JUL 2025



¹Le décaissement des frais se fera sur demande du boursier et suivant les conditions fixées par la Commission de l'UEMOA